



Athlétisme
Promotion
Yvelines

POUR LES MINEURS :- Identité des parents ou du responsable légal :

NOM : Prénom :

- Coordonnées des parents ou du responsable légal si différentes de l'athlète :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ fixe : 📱 portable :

Email si différent du 1^{er} :

Je déclare adhérer à l'APY-Buc et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du club (consultables sur www.apybuc.fr).

Date et signature de l'athlète (parent ou représentant légal pour les mineurs) :

PIECES A JOINDRE (seuls les dossiers complets seront pris en compte) :

- **LE CERTIFICAT MÉDICAL n'est plus obligatoire pour les majeurs !**
Remplacé par le **PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ**, que chaque ancien adhérent doit remplir sur son **ESPACE DU LICENCIÉ !**
Pour les mineurs, certificat médical ou questionnaire de santé à remplir en ligne ou version papier ; dispense de certificat médical si vous répondez **NON** à toutes les questions
Pour les anciens adhérents : vous avez reçu un mail de la FFA le 4 juillet qui vous permettait de renouveler votre questionnaire de santé
- **Chèque (ordre : APY-Buc).** Coupons Sport, Pass+ et PassSport acceptés. Comprend cotisation à l'APY-BUC et licence FFA assurance comprise.
Pas de règlement CB en ligne
- **Pour les mineurs, autorisation parentale signée**

Maillot du club à l'achat au prix de 10€, chèque indépendant à l'ordre de l'APY-Buc (prix coûtant : 40€, soit 30€ supportés par le club).
Rappel : port du maillot obligatoire lors des compétitions.

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
CODE DE BONNE CONDUITE**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
responsable de l'enfant
l'autorise à pratiquer l'Athlétisme au sein de l'APY-Buc.

1/ Les activités proposées sont accessibles à tous, quel que soit le niveau. L'inscription à l'école d'athlétisme suppose discipline, assiduité et participation active aux entraînements et aux compétitions. Le sérieux dans la pratique et le respect mutuel entre jeunes et avec les entraîneurs sont indispensables à la réussite des entraînements. En cas de non-respect de ces règles, l'association se réserve le droit d'avertir la famille, voire d'exclure (temporairement ou définitivement) l'enfant.

2/ L'inscription au club suppose la participation à au moins 3 compétitions dans la saison (1 compétition en salle, 1 cross, 1 compétition sur piste). Ces participations permettent à l'enfant et à son entraîneur d'évaluer sa progression. Elles sont aussi et surtout la finalité des entraînements et de leurs contenus.

3/ Les enfants arrivent et repartent à l'heure. Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînement et m'engage à m'assurer de la présence de l'animateur ou du responsable de la section avant de laisser mon enfant sur le lieu de l'entraînement. En cas d'absence imprévue de l'entraîneur ou de l'encadrant 15 minutes après l'heure normale, l'activité est annulée.
La responsabilité de l'association s'arrête à la fin de l'activité.

4/ J'autorise mon enfant à quitter seul (non accompagné) l'enceinte du stade après les séances (En dehors du stade et des horaires d'entraînement, l'enfant est sous ma responsabilité).

OUI NON (Rayer la mention inutile)

5/ Une tenue de sport adaptée est exigée pour participer aux entraînements (pantalon de sport ou short, chaussures de sport). Si l'enfant n'est pas en tenue, il ne pourra pas participer au cours.

6/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à transporter mon enfant dans leur véhicule lors des déplacements pour les compétitions.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

7/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à faire pratiquer sur mon enfant toute intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

8/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables à diffuser son image UNIQUEMENT sur le site du club dans le seul but de promouvoir gracieusement les activités de l'association.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

9/ Je pourrai une ou deux fois par an accompagner les enfants aux compétitions.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

10/ L'abandon en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement.

11/ Les portables et autres effets restent sous la responsabilité du propriétaire.

Fait à le

Signature du responsable (Précédée de la mention : « Lu et approuvé »)



Athlétisme
Promotion
Yvelines

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

☐ ADHESION ☐ RENOUELEMENT ☐ MUTATION

☐ **Super Poussins/Poussins** pour les enfants nés entre 2013 et 2017

Bucois ☐ 130€ Hors commune ☐ 150€

☐ **Benjamins** pour les enfants nés en 2011 et 2012

Bucois ☐ 130€ Hors commune ☐ 150€

☐ **Minimes** pour les enfants nés en 2009 et 2010

Bucois ☐ 130€ Hors commune ☐ 150€

☐ **Pistards** (Compétitions Piste) de Cadet (2007-2008) à Master

Bucois ☐ 160€ Hors commune ☐ 180€

☐ **Running** (Prépa. Trails & Courses Hors-Stade) de Cadet (2007-2008) à Master

Bucois ☐ 140€ Hors commune ☐ 160€

☐ **Marche Nordique** de Cadet (2007-2008) à Master

Bucois ☐ 130€ Hors commune ☐ 150€

(10€ de réduction pour les membres de la même famille à partir du second)

N° de licence (si déjà licencié à la FFA) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : ☐ F ☐ M

Nationalité :

Adresse:

Code Postal : Ville :

☎ fixe : 📱 portable :

E-mail pour la réception de la licence (Indispensable) !